



Du 4 au 10 septembre 2021

Production

L'unité de production n°3 de la centrale nucléaire de Cattenom vient de vivre sa troisième visite décennale, qui avait débuté le vendredi 12 février 2021. Le vendredi 3 septembre 2021, peu après 22 heures, l'unité de production n°3 a été reconnectée au réseau national de production d'électricité. Cette aventure humaine et industrielle exceptionnelle a mobilisé près de 3 000 intervenants pour réaliser 20 000 activités, plus de 150 modifications sur les installations et de nombreux examens réglementaires. Cette 3ème visite décennale représente un jalon déterminant pour poursuivre l'exploitation de l'unité de production n°3 dix années supplémentaires.

Les 4 unités de production sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique.



Sécurité

Les secours externes sont intervenus le jeudi 9 septembre pour prendre en charge un salarié d'une entreprise prestataire qui a reçu un jet de vapeur au niveau de l'abdomen et de l'avant-bras alors qu'il s'apprêtait à intervenir sur une tuyauterie en salle des machines de l'unité de production n°1. Il a été pris en charge et transporté vers l'hôpital Bel Air de Thionville pour des examens complémentaires.

Evénements

La centrale de Cattenom a déclaré le 10 septembre 2021 à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES qui compte 7 échelons. Cette déclaration fait suite au maintien en position ouverte de deux portes coupe-feu dans le bâtiment électrique de l'unité de production n°4. En effet, la mise en place d'un système de ventilation provisoire pour refroidir certains locaux électriques a empêché la fermeture des deux portes coupe-feu durant plusieurs jours, ce qui n'est pas conforme à notre référentiel.

Par ailleurs, la centrale de Cattenom a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un événement significatif environnement le 9 septembre 2021. Cette déclaration fait suite à un dépassement de rejet en cuivre de plus de 10% de la valeur réglementaire mensuelle pour le mois d'août. La limite réglementaire annuelle est, quant à elle, respectée à ce jour.

Trois examens réglementaires réussis pour l'unité n°3

Lors de la visite décennale, trois examens réglementaires incontournables ont été réalisés : l'inspection approfondie de la cuve du réacteur, le contrôle de la robustesse et de l'étanchéité du circuit primaire et enfin, la vérification de l'étanchéité et de la résistance mécanique de l'enceinte du bâtiment réacteur.

L'inspection de la cuve, le premier contrôle, a été effectué par une machine ultra perfectionnée appelée MIS (Machine d'Inspection en Service). Cet outil de 12 tonnes pour 12 mètres de haut réalise 3 types de contrôles : télévisuels, radiographiques et par ultrasons.



Ensuite, les équipes de la centrale de Cattenom ont réalisé l'épreuve hydraulique du circuit primaire qui vise à assurer la conformité des tuyauteries, soudures et robinets de ce dernier. Pour ce faire, le circuit a été monté en pression jusqu'à 206 bars (1,3 fois la pression de son fonctionnement normal), ce qui permet de vérifier sa résistance et son étanchéité.

Enfin, les équipes de la centrale ont testé l'étanchéité de la paroi externe, du revêtement interne et de l'ensemble des traversées qui se trouvent dans le bâtiment réacteur afin de s'assurer qu'elles soient aussi étanches qu'à leur mise en service. Lors de l'épreuve, l'enceinte a été gonflée à une pression de 4,2 bars grâce à un équipement exceptionnel de compresseurs. Cet examen est réalisé sous l'oeil attentif de l'ASN.